

À domicile... en sécurité!



Habiter un domicile sécuritaire, c'est possible! Vous trouverez dans le présent dépliant des conseils de base offerts par Tandem, le programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine.

Un domicile habité

- La grande majorité des vols à domicile ont lieu en l'absence des propriétaires. Lorsque vous vous absentez, assurez-vous que votre domicile a l'air habité. Des lumières allumées, la radio ou la télévision en marche de façon temporaire feront illusion.
- Des accès bien en vue sont également essentiels. Assurez-vous d'un bon éclairage des portes et des numéros (adresse), à l'avant et à l'arrière de votre domicile, et que les portes et les fenêtres sont bien dégagées.

Les portes

- Pour plus de sécurité, les portes doivent être

solides et massives et avoir un cadrage renforcé au niveau de la serrure.

- Une serrure à pêne dormant de qualité protège le domicile contre les intrusions forcées.
- Un microviseur (œil magique) de 180° permet d'identifier rapidement les visiteurs. Si vous avez des craintes sérieuses, ne vous fiez pas aux chaînettes pour entrouvrir la porte : laissez la porte fermée et demandez à la personne de s'identifier (par exemple avec une carte d'identité).

- Prenez l'habitude de verrouiller les portes et les fenêtres lorsque vous vous absentez, ne serait-ce que pour quelques minutes.

Les fenêtres

- Tous les types de fenêtres – coulissantes, à guillotine ou porte-fenêtre – peuvent être sécurisées. Un conseiller de Tandem Montréal

pourra vous aider à choisir le bon système de verrouillage.

- De même, les fenêtres du sous-sol doivent être protégées de façon adéquate. Il faut cependant vous assurer d'avoir un système vous permettant de sortir par la fenêtre en cas d'urgence.

Les systèmes d'alarme

- Il existe plusieurs types de système d'alarme qui peuvent s'avérer un bon moyen de dissuasion. Toutefois, ceux-ci doivent être adaptés à vos besoins et ne remplacent pas la protection des accès et de bonnes habitudes sécuritaires.

Des habitudes sécuritaires

- L'entraide entre voisins est un gage de sécurité. Allumer les lumières, mettre en marche la télévision ou la radio, ouvrir et fermer les rideaux, ramasser le courrier et les journaux sont des

gestes simples qu'une personne de confiance peut effectuer en votre absence.

- Ne laissez pas l'emballage de biens nouvellement acquis à la vue de tous. Morcelez plutôt l'emballage pour le mettre à la récupération.

- Pour protéger vos biens contre le vol et le recel, vous pouvez les buriner ou les photographier. Les photos (ou vidéo) complèteront la liste écrite de vos biens qu'il faut garder en lieu sûr.
- Pour une protection adéquate, faites évaluer gratuitement la sécurité de votre domicile par un conseiller Tandem Montréal.

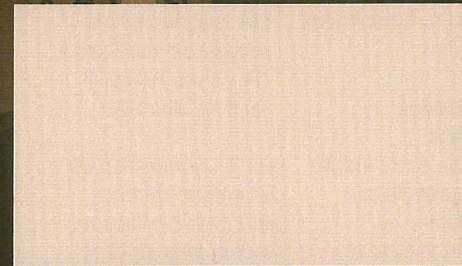
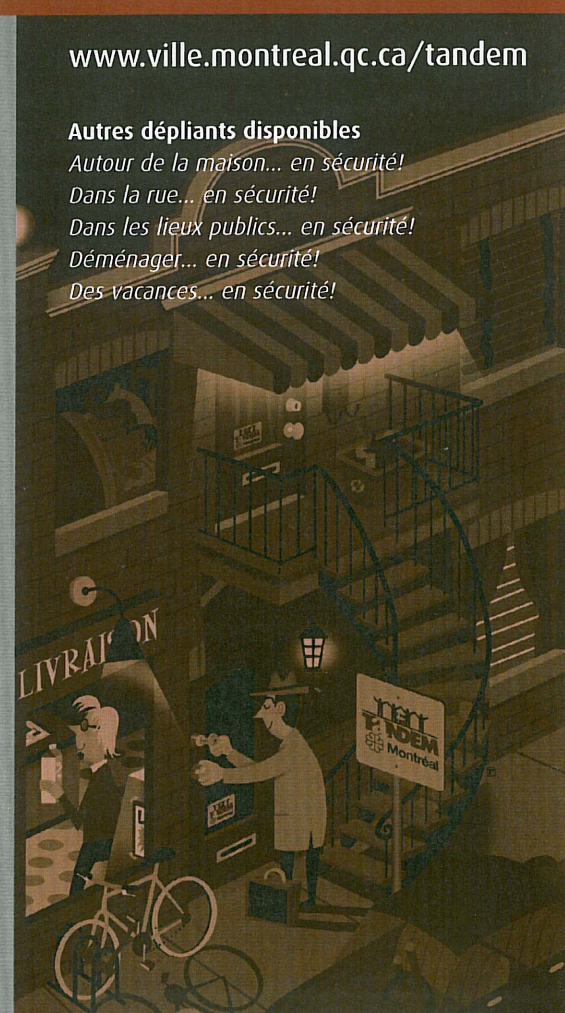
Pour toute question de prévention, communiquez avec le bureau Tandem près de chez vous. Pour des urgences ou situations suspectes, composez le 911.

Veillez noter que l'usage du masculin ne vise qu'à alléger le texte.

www.ville.montreal.qc.ca/tandem

Autres dépliants disponibles

- Autour de la maison... en sécurité!*
- Dans la rue... en sécurité!*
- Dans les lieux publics... en sécurité!*
- Déménager... en sécurité!*
- Des vacances... en sécurité!*



Graphisme et impression : Ville de Montréal, Centre d'impression numérique et de communications visuelles 07.35.175-0 (05-2005) Illustration : Michel Rabaglio

Une ville
sécuritaire

À domicile... en sécurité!



Montréal